

# PROJET DE CONSERVATION DU MARTINET NOIR

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Le Rougegorge

Novembre 2020



Armand Dussex

A l'instar de la plupart des associations, l'année 2020 du Rougegorge a été marquée par le retard ou l'annulation de nombreuses des actions et activités prévues en raison de la pandémie Covid-19.

Le projet de conservation du martinet noir n'a pas fait exception, en particulier le volet sensibilisation du public.

Malgré tout, les autres facettes du projet ont pu continuer à se développer:

- De nouvelles synergies ont été créées avec certaines communes, des bureaux d'architecture ainsi qu'avec des personnes intéressées à élargir la portée du projet.
- Le recensement des martinets noirs valaisans s'est poursuivi.
- L'offre en nichoirs à Sion et ailleurs s'est enrichie.

Le martinet noir (*Apus apus*) est une espèce d'oiseau migrateur qui se reproduit en Suisse entre les mois d'avril et d'août, et qui passe le reste de l'année en Afrique tropicale.

L'essentiel de sa vie se déroule en vol, n'atterrissant uniquement pour nicher dans les cavités des sous-toitures et des couronnements des murs de nos bâtiments en Europe.

La disparition de ces cavités constitue la principale cause du déclin du nombre de martinets noirs observé ces dernières décennies.

Ce projet vise à enrayer cette tendance en Valais par la sensibilisation et le recensement des colonies existantes, en parallèle à la pose de nichoirs à martinet noir.





Hôtel de Ville, Sion - Wikimedia Commons

En mars a eu lieu une réunion entre représentants de l'Antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse, du Rougegorge et du Service des Bâtiments et des Constructions de la ville de Sion.

Les résultats ont été limités, la ville de Sion ne s'engageant plus à fournir les moyens matériels pour la pose de nichoirs chez des privés.

Néanmoins, l'installation de nichoirs sur la Maison de la Nature à Montorge est finalement autorisée, après des mois de négociations.



# JOURNÉE MONDIALE des MARTINETS

La 2ème Journée Mondiale des Martinets, prévue à Sion en juin, a dû être annulée.

À la date prévue de l'événement, Le Rougegorge a toutefois mis à disposition sur son site internet deux posters pour apprendre à identifier et à recenser le martinet noir.

En 2020, Le Rougegorge a poursuivi son travail de recensement du martinet noir en Valais.

Cette année les communes d'Ayent, Arbaz et Grimisuat ont été parcourues par une dizaine de participant·es pour répertorier les sites de nidification de martinets noirs et d'hirondelles de fenêtre.

En raison de la pandémie, chaque participant·e a travaillé individuellement.

A Sion, 4 nouvelles colonies ont ainsi été découvertes.

Comme chaque année, les résultats ont été transmis à la Station ornithologique.



## RECONNAÎTRE LE MARTINET NOIR

*Apus apus\**

Alès en forme de faucille

42 cm d'envergure  
17 cm de longueur

Plumage entièrement foncé sauf une tache claire à la gorge

\* Sans pieds sans dents - ses pattes minuscules lui servent uniquement à accrocher aux bâtiments

Habitat	Alimentation	Comportement
<ul style="list-style-type: none"> <li>Milieu urbain</li> <li>Niche dans des cavités sur les bâtiments (soufflantes, fissures, lacsours des toits)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insectes volants: mouches, moustiques, syrphes</li> <li>Chaque uniquement en vol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Oiseau migrateur</li> <li>16 en colonies</li> <li>En vol permanent (capable de se poser ou d'atterrir au sol)</li> </ul>

**Confusions possibles**

- Hirondelles** - plumage avec du blanc, ailes triangulaires, peuvent se poser ou atterrir
  - Plus petite
  - Fait son nid avec des boulettes de boue en forme d'gros sacs, des arceaux
- Hirondelle de fenêtre**
  - Plus petite
  - Fait son nid en boue de boue et garnies sur des gouttes des gouttes
- Hirondelle des rochers**
  - Plus grande
  - Niche en cavité sur des falaises ou bâtiments
- Hirondelle rustique**
  - Atterrissent à ventre blanc

QR code and logo at the bottom.

## RECENSER LE MARTINET NOIR

*Apus apus*

1. Vit en colonies
2. Niche dans des cavités sur les bâtiments
3. Chaque cavité abrite un couple

**Repérer les colonies**

- Les martinets noirs délimitent le territoire de leur colonie par des rondes de vol
- Les rondes gagnent en fréquence et intensité dès l'arrivée des juvéniles non nicheurs, soit dès le mois de juin
- L'absence de rondes de martinets dans un quartier du village rend improbable la présence de sites de nidification

**Repérer les cavités**

- Chaque couple de martinet noir occupe une cavité sur les bâtiments, où les parents couvent 2-3 œufs pendant 30 jours, puis élèvent ses poussins pendant 42 jours
- Les préparations d'une cavité se déroulent des mois, notamment des martinets juvéniles
- En moyenne, les parents nourrissent ses poussins 1 fois tous les 30 minutes

**Les 3 situations les plus fréquentes en Valais**

**Repérer les sites trouvés**

- Les effets du martinet noir diminuent parallèlement à la disparition de ses cavités lors des travaux de rénovation des bâtiments
- Des sites de reproduction sont protégés par la loi fédérale pour autant qu'ils soient connus

QR code and logo at the bottom.



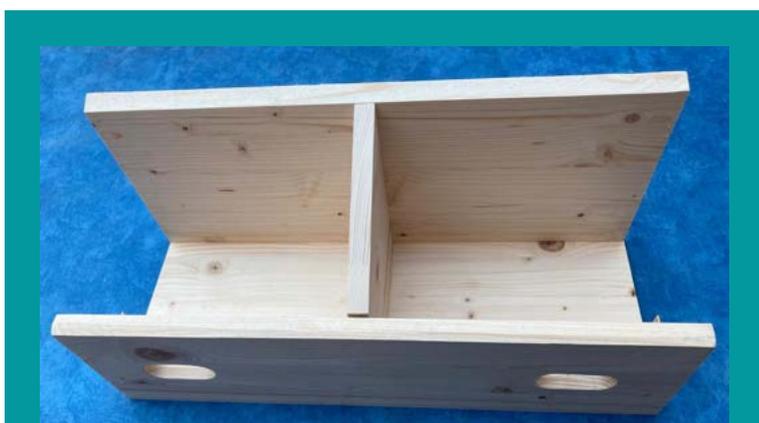
Ancien Musée cantonal de la nature , Sion - Juan Manuel Martínez Soriano

La collaboration s'est poursuivie avec le bureau d'architecture Vermeil architectes Sàrl, mandaté par le canton du Valais pour la rénovation de l'ancien Musée cantonal de la nature à Sion.

Grâce à une collaboration exemplaire avec Le Rougegorge et la Station ornithologique, 14 niches à martinets ont été intégrées dans la sous-toiture, sur un bâtiment qui n'abritait qu'un couple reproducteur lors du recensement de 2018.

Pour éviter l'abandon du site par les martinets en raison des travaux, nous avons fixé 4 nichoirs temporaires sur les échafaudages. Tous ont été utilisés et nous avons retrouvé des indices de reproduction dans 2 d'entre eux.

Nous espérons voir les martinets occuper ces toutes nouvelles cavités dès le printemps 2021.



Bertrand Posse

Suite au travail de recensement du martinet noir à Lens accompli en 2019 par Le Rougegorge, M. Bertrand Posse, ornithologue de la Station ornithologique suisse, a pu mener à bien des négociations avec la commune. Des nichoirs sur mesure seront bientôt intégrés à un bâtiment communal en construction.

Cette année encore, le projet de conservation du martinet noir a trouvé un écho favorable dans les médias.

Des articles lui ont été consacrés en mai dans le magazine Sion21, en juin dans le journal des membres de BirdLife Suisse, tout comme le 7 août dans Le Nouvelliste,



L'installation de nichoirs à martinet noir sur la façade nord de la Maison de la Nature à Montorge se concrétisera cette année encore, comme cela fut décidé fin octobre lors d'une réunion avec le Service des Bâtiments de la ville de Sion et les responsables du site.

La ville de Sion prendra finalement en charge les coûts de la pose des nichoirs par les employés du tri forestier du Cône de Thyon. Le Rougegorge a financé les 10 nichoirs faits sur mesure pour la Maison de la Nature. Leur fabrication a été confiée aux ateliers martignérains de la Fondation St-Hubert, une institution sociale d'insertion par l'économique.

## PERSPECTIVES POUR 2021

Notre projet de conservation du martinet noir se poursuit en 2021, avec l'espoir de pouvoir reprendre nos activités de sensibilisation.

- Cours à l'UniPop Sion sur le martinet noir en juin 2021
- Sortie pour la Journée Mondiale des Martinets en juin 2021
- Recensement d'une autre commune valaisanne pendant l'été, en collaboration avec la Station ornithologique
- Développement d'une collaboration avec la ville de Sion et son Office du Tourisme
- Investissement dans l'achat d'un appareil diffuseur de cris de martinets afin d'améliorer les chances d'occupation des nichoirs installés
- Collaboration avec le bureau Varone Villé Architectes SA, responsable de la rénovation du bâtiment sédunois des Sœurs Hospitalières, pour préserver la colonie de martinets qu'il abrite



Maison de la Nature, Sion - Juan Manuel Martínez Soriano



Pour Le Rougegorge  
Juan Manuel Martínez Soriano  
Responsable du projet  
Vice-président